



Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 6 juin 2018 à 20 heures

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 30 mai 2018, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

Etaient présents :

Danièle Kha, Patrick Tanguy, Cécile Peltier, Michel Forget, Marie-Madeleine Bergot, Pierrick Le Guirrinec, Pascale Douineau, Eric Alagon, Nadine Constantino, Gildas Le Bozec, Manuel Pottier, Isabelle Baltus, Gérard Jambou, Stéphanie Mingant, Christophe Couic, Géraldine Guet, Jean-Pierre Moing, Patrick Vaineau, Cindy Le Hen, Bernard Nedellec, Alain Kerhervé, Soizig Cordroc'h, Serge Nilly, Marc Duhamel.

Pouvoirs :

Daniel Le Bras a donné pouvoir à Michaël Quernez
David Le Doussal a donné pouvoir à Gérard Jambou
Géraldine Chereau a donné pouvoir à Cécile Peltier
Yvette Metzger a donné pouvoir à Marie-Madeleine Bergot
Brigitte Conan a donné pouvoir à Danièle Kha
Erwan Balanant a donné pouvoir à Serge Nilly
Martie Brézac a donné pouvoir à Soizig Cordroc'h

Absent : Yvette Bouguen

Nombre de conseillers présents ou représentés : 32

Secrétaire de séance : Christophe Couic

15. CREATION ET SUPPRESSION D'EMPLOIS AU TABLEAU DES EFFECTIFS AU 01/07/2018

Exposé :

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaire au fonctionnement des services. En cas de réorganisation des services, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Technique.

Proposition :

Afin de permettre la nomination d'un agent suite à sa réussite au concours de rédacteur principal de 2^{ème} classe, il est proposé aux membres du Conseil municipal de créer :

- Un poste de rédacteur principal de 2^{ème} classe et de prévoir les crédits budgétaires correspondants

Afin de tenir compte du recrutement d'un géomaticien sur un poste de technicien principal de 2^{ème} classe, il est proposé aux membres du Conseil municipal de créer :

- Un poste de technicien principal de 2^{ème} classe et de prévoir les crédits budgétaires correspondants

Afin de permettre le recrutement d'un gestionnaire comptable au service finances, il est proposé aux membres du Conseil municipal de créer :

- Un poste de rédacteur et de prévoir les crédits budgétaires correspondants

Afin de permettre la nomination d'agents suite aux avancements de grade, il est proposé aux membres du Conseil municipal de créer :

- 2 postes d'adjoints techniques principaux de 1^{ère} classe
- 3 postes d'ASEM principales de 1^{ère} classe et la suppression de 3 postes d'ATSEM principales de 2^{ème} classe

Compte tenu d'un départ en retraite et des postes laissés vacants suite aux avancements de grade, il est proposé aux membres du Conseil municipal de supprimer du tableau des effectifs:

- Un emploi d'agent de maîtrise principal
- Deux emplois d'adjoints techniques
- Un emploi d'adjoint administratif

Avis favorable de la commission des Ressources Humaines du 18 mai 2018

Décision :

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal donne son accord par 26 voix pour (6 abstentions).



Le MAIRE,
Michaël QUERNEZ.

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "M. Quernez", is written over a horizontal line.